



Greffé du tribunal des
Activités Economiques de
Paris
1 quai de la corse
75198 PARIS CEDEX 04

PAR MAIL

Paris, le 7 avril 2026

OBJET : Modification du KBIS d'UNIGRAINS – Suppression d'un représentant permanent de l'Administrateur NEGOA

Madame, Monsieur le Greffier,

Dans le cadre d'une formalité en cours concernant le changement de dénomination d'un Administrateur de la société UNIGRAINS, l'entité NEGOA (anciennement FEDERATION DU NEGOCE AGRICOLE), vous nous avez alerté, par le biais de la société JSS JOURNAL SPECIAL DES SOCIETES, notre formaliste, de l'existence de deux représentants permanents pour cet Administrateur.

Or, nous vous confirmons qu'il s'agit d'une erreur dans la mesure où Monsieur Christophe VIGER n'a jamais été désigné représentant permanent de NEGOA (anciennement FEDERATION DU NEGOCE AGRICOLE) au Conseil d'Administration d'UNIGRAINS.

En conséquence, nous vous remercions de bien vouloir supprimer Monsieur Christophe VIGER de notre KBIS pour ne faire apparaître que M. Xavier BERNARD comme représentant permanent de NEGOA.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Natacha ANDRE
Secrétaire Générale

